

PROJET DE RÉPONSE DU SECRÉTARIAT À L'ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU GFF	
Titre de l'évaluation	Évaluation indépendante du GFF
Année d'évaluation	2024-2025
Objectifs de l'évaluation	1. Produire des données probantes, renforcer la redevabilité et permettre une meilleure compréhension du modèle du GFF (par exemple, le modèle d'engagement des pays, la structure opérationnelle et les modalités de soutien connexes) et la stratégie 2021-2025. 2. Identifier les ajustements et les actions de renforcement à envisager d'ici la fin de la stratégie actuelle, tout en contribuant à l'élaboration de la prochaine stratégie du GFF à partir de 2026.
Réponse générale du secrétariat du GFF à l'évaluation	Le Secrétariat du GFF se félicite de l'évaluation indépendante du GFF menée par Euro Health Group et Waci Health, et accueille favorablement les recommandations formulées dans le rapport. Le Secrétariat tient également à souligner le rôle central joué par le Comité de pilotage de l'évaluation, et prend note de sa conclusion selon laquelle l'évaluation répond aux critères de qualité, d'utilité et d'indépendance définis dans les Termes de référence du Comité. En tant que première évaluation indépendante du modèle global du GFF, cet exercice représente une étape cruciale pour fournir des données probantes, renforcer la redevabilité et favoriser l'apprentissage. L'évaluation apportera une contribution déterminante à l'élaboration de la prochaine stratégie du GFF. Le Secrétariat souscrit globalement aux recommandations issues de l'évaluation, tout en soulignant que l'élaboration de la future stratégie du GFF, prévue entre mars et novembre 2025, impliquera nécessairement des arbitrages importants. Dans cette perspective, la présente réponse reste volontairement à un niveau stratégique, en reconnaissance du fait que les décisions clés de priorisation seront prises dans le cadre du développement de la nouvelle stratégie. Les principaux risques, interdépendances et responsabilités détaillées seront précisés lors de la planification opérationnelle, que le Secrétariat mènera dans le cadre de ses travaux préparatoires à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, une fois celle-ci finalisée.

RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES		
Recommandation 1	1. Conserver le GFF et lui allouer des ressources adaptées (humaines et financières) afin de lui permettre de poursuivre et renforcer sa mission visant à améliorer l'égalité de genre, l'équité et l'accès aux services de SRMNEA-N pour les femmes, les enfants et les adolescents. - Mettre à profit la prochaine stratégie et la période de financement pour consolider les efforts du GFF dans son portefeuille actuel, et n'envisager une extension dans les pays partenaires que si les ressources disponibles le permettent. Cela permettra au GFF de continuer à tester, documenter et mettre à l'échelle ses atouts comparatifs et sa valeur ajoutée dans ces contextes. - Mettre en œuvre et assurer le suivi du nouvel accord de partenariat entre les bureaux régionaux de la Banque mondiale et le GFF, afin de clarifier les rôles et responsabilités respectifs des équipes du GFF et de la Banque mondiale dans les pays. - Définir les domaines dans lesquels le personnel du GFF sur le terrain peut faire valoir ses avantages comparatifs auprès de la Banque mondiale, notamment dans les relations avec les autorités nationales, afin de favoriser une mise en œuvre plus cohérente des interventions de SRMNEA-N, en particulier en matière de genre, d'équité et de santé des adolescents. - Envisager la création d'un ensemble restreint d'indicateurs internes de pilotage permettant de suivre les avancées en matière de clarification et de renforcement des rôles respectifs du GFF et de la Banque mondiale. - Organiser des révisions régulières et actualiser, si nécessaire, les modalités de collaboration interne. - Étudier la mise en place d'un "modèle de maturité", fondé sur l'approche différenciée définie dans le plan d'expansion du GFF, et adapté aux niveaux de revenu des pays ainsi qu'à leurs défis contextuels spécifiques. Ce modèle offrirait un cadre structuré pour identifier et mettre en œuvre les approches de financement de la santé les plus adaptées aux priorités de SRMNEA-N — notamment le financement basé sur la performance (FBP) — dans des environnements politiques complexes.	
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. La nouvelle stratégie du GFF en cours d'élaboration pour la période 2026–2030 définira les modalités de renforcement du modèle du GFF afin qu'il puisse pleinement remplir son mandat en matière d'amélioration de l'égalité de genre, de l'équité et de l'accès aux services de SRMNEA-N pour les femmes, les enfants et les adolescents. Un chiffrage des coûts, une planification des ressources humaines et une stratégie de mobilisation des ressources seront menés afin de garantir que le GFF dispose des moyens adaptés à ses ambitions et qu'il soit pleinement opérationnel pour mettre en œuvre ce mandat.	
Actions prévues	Équipe principale	Achèvement prévu

Axe de travail principal : Élaborer la stratégie du GFF pour la période 2026–2030 en étroite concertation avec les instances de gouvernance du GFF, les pays partenaires, la Banque mondiale ainsi qu’un ensemble élargi de partenaires de développement engagés en faveur de la SRMNEA-N. Cette stratégie devra intégrer des actions concrètes pour renforcer le modèle du GFF, conformément aux recommandations issues de la présente évaluation.	Chef du secrétariat	D'ici fin 2025
Évaluer le coût de la nouvelle stratégie en fonction de : 1) son niveau d’ambition tel qu’approuvé par le Conseil d’administration du GFF, 2) une analyse du paysage de financier actuel, et 3) un dialogue avec le Comité du Fonds Fiduciaire (TFC) et la direction de la Banque mondiale, afin de mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.	Relations extérieures	Calcul des coûts, analyse et échanges d'ici fin 2025. Calendrier des futures activités de mobilisation des ressources à déterminer en consultation avec le TFC.
Réexaminer les critères et les besoins d’appui du GFF à la lumière de l’analyse actuelle de la charge de morbidité. Dans ce cadre, identifier les différents types de soutien que le GFF pourrait apporter au cours de la prochaine période stratégique, en tenant compte de la nécessité d’optimiser l’allocation des ressources et de maximiser l’impact, en cohérence avec ses avantages comparatifs et sa valeur ajoutée. Le GFF envisagera dans ce processus une approche de segmentation et de différenciation, s’appuyant sur certains éléments d’un « modèle de maturité ».	Chef du secrétariat	Juin 2025
Finaliser et mettre en œuvre l’accord de partenariat entre la Banque mondiale et le GFF, afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun et de renforcer les synergies, en cohérence avec leurs missions respectives et leurs avantages comparatifs. Dans le cadre de ce nouvel accord, le GFF et la Banque mondiale définiront : a) les domaines dans lesquels le GFF peut préciser et valoriser ses avantages comparatifs ; b) un ensemble restreint d’indicateurs internes de pilotage ; c) un processus de revue conjointe de ces indicateurs, incluant un dialogue régulier et des actions communes pour saisir les opportunités et relever les défis identifiés.	Niveau pays	Juin 2025

Recommandation 2	2. Communication stratégique et partenariats : renforcer l’engagement stratégique avec les partenaires dans les pays, y compris les Organisations de la Société Civile - Élaborer un cadre stratégique par pays, accessible au public, décrivant la stratégie et les modalités d’intervention du GFF dans chaque pays. - Améliorer la communication autour de ce cadre stratégique auprès des partenaires, notamment en précisant les modalités de collaboration du GFF avec les partenaires de développement, et en renforçant la transparence sur les résultats. - Consolider l’engagement post-dossier d’investissement avec les partenaires de développement présents dans les pays, y compris les agences onusiennes, pour appuyer la mise en œuvre d’actions visant à intégrer les enjeux de genre et d’équité dans les plans, budgets et programmes nationaux. - Adapter l’approche du GFF selon les publics cibles : ministères (y compris les Ministères des Finances en plus des Ministères de la Santé), agences onusiennes, partenaires techniques et financiers, et organisations de la société civile. - Renforcer la participation des OSC dans les plateformes-pays du GFF en assurant un financement plus régulier, des activités de renforcement de capacités et des mécanismes de participation structurés pour appuyer leur rôle dans le suivi du dossier d’investissement, la redevabilité et le plaidoyer. Améliorer la ponctualité des invitations, la transparence des processus de sélection et les cadres de collaboration afin de garantir une participation effective et durable.		
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. Dans le cadre de l’élaboration de la prochaine stratégie, des questions clés seront examinées, notamment les évolutions à envisager dans l’approche du GFF afin de : a) renforcer le soutien à la mise en œuvre b) améliorer l’engagement des OSC		
Actions prévues		Équipe principale	Achèvement prévu
Élaborer des cadres d’engagement pays à visée publique pour l’ensemble des pays du portefeuille du GFF, précisant la stratégie et l’approche du GFF dans chaque contexte national. Ces cadres seront diffusés à la fois au niveau mondial et au niveau pays.		Niveau pays	Juin 2026
Dans le cadre de la nouvelle stratégie, clarifier et affiner l’approche de collaboration avec les partenaires pour mieux intégrer les dimensions de genre et d’équité dans les plans, budgets et programmes nationaux de santé.		SRMNEA-N + G, en étroite coordination avec les opérations pays	Juin 2026

À la suite de la décision prise lors de la 19 ^e réunion du Groupe des Investisseurs du GFF de lancer un groupe de travail chargé d'identifier les moyens de maximiser l'impact du Groupe des Investisseurs (et plus largement du partenariat GFF), ce groupe de travail collaborera étroitement avec le comité de pilotage de la stratégie afin de préciser davantage l'approche partenariale ainsi que les attentes vis-à-vis du GFF, tant au niveau mondial qu'au niveau des pays.	Relations extérieures, en étroite coordination avec l'engagement et l'alignement des pays	D'ici fin 2025						
Dans le prolongement des efforts en cours et des travaux menés par le groupe de travail sur les OSC et les jeunes, le Secrétariat du GFF met en place de nouveaux mécanismes d'engagement des organisations de la société civile, tirant parti des enseignements acquis. Le portefeuille dédié aux OSC fera également l'objet d'une attention particulière dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie.	Relations extérieures, en étroite coordination avec l'engagement et l'alignement des pays	Juin 2026						
<table><tr><td>Recommandation 3</td><td colspan="2">3. Ressources du GFF et soutien technique : passer en revue les ressources humaines, l'allocation et l'assistance technique pour garantir que les ressources disponibles sont déployées de manière aussi efficace que possible. • Examiner la répartition actuelle des ressources humaines et des consultants à long terme, notamment leur localisation et leurs missions, afin de garantir une capacité suffisante dans les pays partenaires pour soutenir la mise en œuvre du mandat du GFF. • Passer de la phase catalytique de priorisation de la SRMNEA-N à un soutien renforcé aux pays pour la mise en œuvre de leurs projets de SRMNEA-N et l'atteinte des résultats convenus. • Mener un examen détaillé de l'ensemble du soutien technique fourni dans le portefeuille afin d'évaluer ses résultats et d'identifier les domaines prioritaires pour de futurs investissements en assistance technique. • Renforcer le suivi et le reporting de l'efficacité et des résultats de l'assistance technique. </td></tr><tr><td>Réponse du Secrétariat -</td><td colspan="2">Accord de principe. Parmi les principales questions qui seront examinées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie figurera celle de l'amélioration du modèle du GFF, conformément à cette recommandation, tout en intégrant davantage l'appui du GFF aux structures gouvernementales existantes, afin de renforcer le leadership des pays et de consolider l'institutionnalisation et la durabilité des actions engagées.</td></tr></table>			Recommandation 3	3. Ressources du GFF et soutien technique : passer en revue les ressources humaines, l'allocation et l'assistance technique pour garantir que les ressources disponibles sont déployées de manière aussi efficace que possible. • Examiner la répartition actuelle des ressources humaines et des consultants à long terme, notamment leur localisation et leurs missions, afin de garantir une capacité suffisante dans les pays partenaires pour soutenir la mise en œuvre du mandat du GFF. • Passer de la phase catalytique de priorisation de la SRMNEA-N à un soutien renforcé aux pays pour la mise en œuvre de leurs projets de SRMNEA-N et l'atteinte des résultats convenus. • Mener un examen détaillé de l'ensemble du soutien technique fourni dans le portefeuille afin d'évaluer ses résultats et d'identifier les domaines prioritaires pour de futurs investissements en assistance technique. • Renforcer le suivi et le reporting de l'efficacité et des résultats de l'assistance technique.		Réponse du Secrétariat -	Accord de principe. Parmi les principales questions qui seront examinées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie figurera celle de l'amélioration du modèle du GFF, conformément à cette recommandation, tout en intégrant davantage l'appui du GFF aux structures gouvernementales existantes, afin de renforcer le leadership des pays et de consolider l'institutionnalisation et la durabilité des actions engagées.	
Recommandation 3	3. Ressources du GFF et soutien technique : passer en revue les ressources humaines, l'allocation et l'assistance technique pour garantir que les ressources disponibles sont déployées de manière aussi efficace que possible. • Examiner la répartition actuelle des ressources humaines et des consultants à long terme, notamment leur localisation et leurs missions, afin de garantir une capacité suffisante dans les pays partenaires pour soutenir la mise en œuvre du mandat du GFF. • Passer de la phase catalytique de priorisation de la SRMNEA-N à un soutien renforcé aux pays pour la mise en œuvre de leurs projets de SRMNEA-N et l'atteinte des résultats convenus. • Mener un examen détaillé de l'ensemble du soutien technique fourni dans le portefeuille afin d'évaluer ses résultats et d'identifier les domaines prioritaires pour de futurs investissements en assistance technique. • Renforcer le suivi et le reporting de l'efficacité et des résultats de l'assistance technique.							
Réponse du Secrétariat -	Accord de principe. Parmi les principales questions qui seront examinées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie figurera celle de l'amélioration du modèle du GFF, conformément à cette recommandation, tout en intégrant davantage l'appui du GFF aux structures gouvernementales existantes, afin de renforcer le leadership des pays et de consolider l'institutionnalisation et la durabilité des actions engagées.							
Actions prévues	Équipe principale	Achèvement prévu						
Assurer une planification stratégique des effectifs afin de veiller à ce que les ressources disponibles soient déployées de manière aussi efficace que possible pour répondre aux besoins liés à la prochaine stratégie du GFF.	Chef du secrétariat	Juin 2026						

À travers l'accord de partenariat interne entre la Banque mondiale et le GFF, ainsi qu'au moyen de la planification stratégique des effectifs, renforcer l'accent mis sur la mise en œuvre et l'obtention de résultats mesurables. Veiller à ce que les capacités du Secrétariat, les ressources acheminées vers les régions de la Banque mondiale et les équipes opérationnelles, ainsi que leur gestion active, permettent de soutenir efficacement cet appui renforcé à la mise en œuvre.	Chef du secrétariat (planification stratégique des effectifs) et des opérations pays (accord de partenariat avec la Banque mondiale)	Juin 2026
Procéder à un examen du portefeuille d'investissements en matière d'assistance technique afin d'évaluer l'impact de ces investissements et d'optimiser les investissements futurs en matière d'assistance technique.	Résultats et apprentissage (examen du portefeuille d'assistance technique), opérations dans les pays (optimisation des investissements d'assistance technique pour la prochaine stratégie).	Mars 2026
Mettre en place un processus de suivi systématique des résultats des investissements en matière d'assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.	Résultats et apprentissage (processus de suivi de l'assistance technique) avec le responsable des opérations (enveloppes par pays)	D'ici fin 2025

Recommandation 4	4. Renforcement des systèmes de santé et de la SRMNEA-N : finaliser la stratégie de renforcement des systèmes de santé (RSS) afin de préciser comment ce levier contribue à améliorer la SRMNEA-N, et dans quels domaines le GFF concentre son action en fonction de sa valeur ajoutée. • Mieux cibler et intensifier le soutien au RSS dans les domaines où le GFF dispose d'un avantage comparatif dans certains contextes, par rapport aux autres partenaires techniques et financiers. Cela inclut notamment les aspects du financement de la santé en lien avec la SRMNEA-N, les systèmes d'information sanitaire, la qualité des soins, et l'équité dans l'accès aux services. À l'inverse, le GFF semble jouer un rôle moins différenciateur dans le financement des ressources humaines, un domaine où d'autres partenaires sont plus actifs. • Renforcer la coordination du soutien au RSS conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Agenda de Lusaka, en collaborant avec la Banque mondiale et d'autres partenaires de l'initiative « Avenir des initiatives de santé mondiale » (FGHI). L'objectif est de mieux aligner l'appui des partenaires techniques et financiers en matière de RSS, sous la conduite des ministères de la santé, avec un accent particulier sur les stratégies de financement de la santé pour assurer cohérence et efficacité. • Soutenir davantage l'harmonisation des efforts entre les différents acteurs de la santé mondiale – y compris les initiatives verticales telles que le Fonds mondial et Gavi, les agences onusiennes et les partenaires du développement – qui investissent de plus en plus dans le RSS. Le GFF peut contribuer à une meilleure coordination en évitant les chevauchements, en réduisant les coûts de transaction pour les pays, et en améliorant l'efficacité de l'assistance technique. Ce rôle doit s'inscrire dans une dynamique collective, sans chercher à devenir un chef de file. • Favoriser la convergence des efforts autour des stratégies de financement de la santé, en travaillant avec l'ensemble des partenaires pour harmoniser les investissements, limiter la fragmentation, et renforcer les systèmes nationaux. Le GFF doit s'assurer que son action reste complémentaire à celle des grandes initiatives de financement mondial de la santé, tout en maximisant les synergies. • Garder une focalisation claire sur la SRMNEA-N et éviter de se disperser vers des domaines thématiques plus larges – comme le changement climatique ou la préparation aux pandémies – qui risqueraient de diluer son impact. Plutôt que d'y consacrer directement ses ressources, le GFF devrait chercher à influencer l'approche de la Banque mondiale dans ces domaines pour garantir une intégration effective des priorités de SRMNEA-N. • Continuer d'identifier les champs d'intervention où le modèle du GFF permet de faire avancer plus efficacement les priorités de SRMNEA-N, notamment en s'appuyant sur son influence auprès de la Banque mondiale pour orienter le financement public des produits de santé essentiels à la SRMNEA-N. • Intensifier les efforts en direction des populations marginalisées et vulnérables, en capitalisant sur l'avantage comparatif du GFF, notamment dans l'approche multisectorielle. À titre d'exemple, il s'agira de renforcer la
--------------------------------	--

	clarté stratégique et l'efficacité des actions en faveur de la santé sexuelle et reproductive des adolescentes.	
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. La définition des priorités concernant le moment, les lieux et les modalités d'intervention du GFF à travers différents leviers des systèmes de santé (par exemple : financement de la santé, données, ressources humaines pour la santé) afin d'améliorer des résultats spécifiques en matière de SRMNEA-N sera soigneusement examinée dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie.	
Actions prévues	Équipe principale	Achèvement prévu

Développer davantage le projet initial du cadre de renforcement des systèmes de santé (RSS) pour la SRMNEA-N et l'utiliser comme base pour apporter plus de clarté et de précision à l'approche du GFF en matière de RSS : à savoir, comment le GFF s'appuie sur les réformes du financement de la santé d'un pays pour s'assurer que les autres leviers pertinents (Système de gestion de l'information sanitaire, ressources humaines pour la santé, produits de santé, etc.) ainsi que les interventions spécifiques en matière de SRMNEA-N peuvent être renforcés pour améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Les compromis seront abordés dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie (par exemple, trouver un équilibre entre le fait d'affiner l'approche sur des domaines spécifiques au niveau de la stratégie tout en préservant la flexibilité des pays pour investir dans les parties du système de santé les plus cruciales pour améliorer les résultats de SRMNEA-N dans leur contexte particulier). Le cadre de travail en matière de RSS pour la SRMNEA-N réaffirmera l'objectif central du GFF sur les résultats SRMNEA-N et définira les paramètres garantissant qu'il n'y ait pas de dilution de l'attention portée à cette mission principale.	SRMNEA-N + axe de travail sur l'égalité entre les hommes et les femmes	D'ici fin 2025
--	---	-----------------------

Continuer à collaborer activement avec de multiples partenaires, y compris Gavi, le Fonds mondial et les partenaires des Nations Unies, afin de renforcer la coordination et l'alignement sur le renforcement des systèmes de santé (RSS) et le financement de la santé. Le groupe de travail RSS qui alimente le groupe de travail du comité conjoint est un processus clé pour renforcer la coordination et l'alignement spécifiquement avec Gavi et le Fonds mondial, conformément à l'Agenda de Lusaka. En ce qui concerne spécifiquement la Banque mondiale, l'accord de partenariat constituera la base principale pour renforcer la collaboration interne entre la Banque et le GFF, ainsi que leur co-investissement pour renforcer les systèmes de santé dans le but d'améliorer les résultats en SRMNEA-N. La Banque apporte une expertise plus large en matière de systèmes et de financement liés à la couverture sanitaire universelle, tandis que le GFF se concentre spécifiquement sur les femmes, les enfants et les adolescents.	Résultats et apprentissage (groupe de travail RSS), opérations pays (accord de partenariat avec la Banque mondiale) et le programme de travail SRMNEA-N et genre (en veillant à maintenir l'accent sur la SRMNEA-N). Le coordinateur de programme principal est le responsable de l'agenda de Lusaka pour le GFF et travaille en étroite collaboration avec ses homologues de Gavi, du Fonds mondial et d'autres agences.	En cours
Clarifier et renforcer l'approche stratégique en matière de programmation multisectorielle, notamment pour la santé sexuelle et reproductive des adolescents et d'autres enjeux clés, dans le cadre de la prochaine stratégie du GFF.	SRMNEA-N et groupe de travail sur l'égalité entre les hommes et les femmes	L'approche stratégique doit être définie dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ici à la fin de 2025 et mise en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.

Recommandation 5	5. Financement de la santé : En coordination avec la Banque mondiale, maintenir et renforcer l’accent sur le plaidoyer pour des dépenses supplémentaires et plus efficaces en matière de santé (spécifiquement SRMNEA-N) dans les pays partenaires. • Aligner les efforts avec la Banque mondiale et d’autres partenaires (ex. : OMS et société civile) pour soutenir les ministères de la santé dans leur plaidoyer auprès des ministères des finances et autres secteurs, afin de défendre l’augmentation des investissements dans la santé, en veillant à ce que les dépenses budgétaires se concentrent sur les interventions ayant le plus grand impact pour les femmes, les enfants et les adolescents. • En partenariat avec la Banque mondiale, poursuivre et amplifier l’utilisation des analyses (par exemple, les stratégies de financement de la santé pour la SRMNEA-N et la production de données sur l’efficacité des coûts des interventions prioritaires) dans le cadre du plaidoyer. • Poursuivre et intensifier le soutien au regroupement des ressources pour la santé, dans le cadre de l’alignement du financement des donateurs sur les domaines prioritaires, en s’appuyant sur les leçons tirées des précédentes approches sectorielles (SWAp) et du dernier regroupement de fonds au Nigéria. • S’appuyer sur le soutien précieux du GFF pour les initiatives de suivi des dépenses publiques et de suivi budgétaire. Dans la mesure du possible, renforcer la capacité nationale de suivi des dépenses publiques pour améliorer la prise de décisions fondée sur des données et la responsabilité. Lorsque cela est possible, étendre la cartographie des ressources au niveau sous-national pour fournir une vue plus détaillée de l’allocation et de l’utilisation des ressources. • Continuer à fournir une assistance technique pour améliorer la mobilisation des ressources domestiques, l’achat stratégique de services SRMNEA-N, la gestion des risques et le renforcement de la gestion des finances publiques dans les contextes où le GFF peut apporter une valeur ajoutée claire. Cela inclut le soutien aux réformes de l’assurance santé visant à réduire les dépenses directes des ménages, à améliorer la gestion des finances publiques et à mobiliser des ressources supplémentaires pour la SRMNEA-N et la santé par la réforme fiscale. • Clarifier une stratégie d’engagement avec le secteur privé pour le GFF, en alignement avec d’autres initiatives mondiales en matière de santé. • En collaboration avec la Banque mondiale (par exemple, pôle de la macroéconomie, du commerce et des investissements, et de la gouvernance), poursuivre l’expérimentation d’initiatives de mobilisation des ressources domestiques dans certains pays, en utilisant des mécanismes tels que les opérations d’appui aux politiques de développement (DPO).
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. Les questions clés à explorer dans le cadre du processus d’élaboration de la stratégie incluront l’approche du GFF en ce qui concerne : a) le plaidoyer fondé sur des données probantes pour améliorer la disponibilité et l’utilisation des ressources nationales, en collaboration avec d’autres partenaires, et b) les stratégies d’engagement du secteur privé.

Actions prévues	Équipe principale	Achèvement prévu
Clarifier et affiner l'approche stratégique du GFF en matière de financement de la santé dans le cadre de la prochaine stratégie, en tenant compte de la nécessité de : maintenir un fort accent sur les femmes, les enfants et les adolescent·e·s ; renforcer la coordination avec les autres unités de la Banque mondiale ; améliorer l'alignement avec les partenaires autour des plans dirigés par les pays, en favorisant, lorsque pertinent, la mise en commun des financements via le Mécanisme de financement conjoint et d'autres instruments ; intensifier le soutien aux réformes conduites par les pays lorsqu'elles sont essentielles à l'amélioration de la santé des femmes, des enfants et des adolescent·e·s ; et renforcer l'appui à la priorisation et à l'intégration nationales, dans un contexte de transformation du paysage du financement.	Financement de la santé	L'approche stratégique doit être définie dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ici fin 2025 et mise en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.
Accroître et institutionnaliser le soutien au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques et à la cartographie des ressources et au suivi des dépenses (CRSD).	Financement de la santé	L'approche stratégique doit être définie dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ici fin 2025 et mise en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.
Clarifier l'approche stratégique du GFF en matière d'engagement du secteur privé, en cohérence avec les autres initiatives mondiales pour la santé, dans le cadre de la prochaine stratégie du GFF. Cette démarche s'appuiera sur la version révisée de l'approche du GFF vis-à-vis du secteur privé, approuvée par le Groupe des Investisseurs en novembre 2024.	Financement de la santé	L'approche stratégique doit être définie dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ici fin 2025 et mise en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.

Recommandation 6	6. Résultats et suivi : renforcer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données au niveau des pays. - Renforcer le soutien à l'utilisation systématique des données pour éclairer les prises de décision nationales, et documenter comment ces données sont utilisées pour améliorer les investissements en santé, l'efficacité et la qualité des soins. - Donner la priorité à la cartographie des données dans chaque pays, en identifiant la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données, ainsi que l'apport et le soutien du GFF, à intégrer dans le cadre d'engagement pays. Collaborer avec les systèmes gouvernementaux et les autres initiatives de santé mondiale afin d'aligner les indicateurs et les systèmes de suivi sous la direction des autorités nationales. - Poursuivre l'utilisation et l'intégration des évaluations fréquentes et des outils systémiques pour la résilience (FASTR) dans les systèmes de données nationaux afin de collecter rapidement des données, notamment sur la qualité, les goulots d'étranglement des systèmes de santé, le genre et l'équité.	
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. Le périmètre et l'approche spécifiques du renforcement du soutien du GFF aux processus de cartographie des données seront définis en concertation avec les pays et les autres partenaires, dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie, en tenant compte des initiatives existantes et en s'appuyant sur celles-ci.	
Actions prévues	Équipe principale	Achèvement prévu
Accélérer les efforts existants pour soutenir la capacité des pays à analyser, diffuser, communiquer et utiliser systématiquement les données pour la prise de décision, en documentant la manière dont elles influencent la prise de décision et contribuent à l'amélioration.	Résultats et apprentissage	En cours en utilisant les ressources existantes. Une accélération supplémentaire sera institutionnalisée dans le plan de travail et le budget pour l'exercice 2026 et la prochaine stratégie.
Soutenir activement les homologues nationaux dans la conduite du processus de cartographie des données lié aux dossiers d'investissement, en étroite coordination avec Gavi, le Fonds mondial, l'Unicef et l'OMS, afin de faire progresser conjointement un processus d'alignement ancré dans le leadership national.	Résultats et apprentissage avec les coordinateurs nationaux du GFF	En cours et à étendre progressivement à l'ensemble du portefeuille. La cartographie des deux premiers pays commencera au deuxième trimestre de l'année civile 2025.

Accélérer les efforts existants pour étendre le FASTR, grâce à une approche intégrée dans les systèmes de données des pays.	Résultats et apprentissage	En cours en utilisant les ressources existantes. Une accélération supplémentaire sera institutionnalisée dans le plan de travail et le budget pour l'exercice 2026 et la prochaine stratégie.
Recommandation 7	7. Résultats et reporting : améliorer l'articulation et la mesure de la contribution aux résultats des pays. • Élaborer un cadre d'analyse de la contribution décrivant les chaînes causales et la contribution du GFF aux résultats en matière de SRMNEA-N dans les pays partenaires. • Dans le cadre de l'élaboration de la prochaine stratégie, réviser le modèle logique afin d'assurer son alignement avec les orientations stratégiques et les indicateurs de performance clés (KPI) correspondants. Cette révision devra accorder la priorité aux indicateurs permettant de mesurer les effets spécifiques du soutien du GFF et ceux pour lesquels les progrès peuvent raisonnablement être attribués à sa contribution. • Développer une méthode de mesure qui reflète mieux la capacité d'adaptation du GFF aux différents contextes nationaux, tout en garantissant la redevabilité pour les résultats (par exemple, via des indicateurs flexibles ou des paniers d'indicateurs).	
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. Parmi les questions clés à examiner dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie figurera celle de l'équilibre à trouver entre, d'une part, la promotion de l'intégration dans les systèmes nationaux et, d'autre part, le renforcement de la capacité du GFF à suivre et à communiquer ses contributions spécifiques aux résultats obtenus au sein de ces systèmes intégrés.	
Actions prévues	Équipe principale	Cadre temporel
Mettre à jour le cadre de mesure des résultats pour la prochaine période stratégique, en s'appuyant sur les conseils et orientations du Groupe consultatif sur les résultats, en y intégrant : a) une nouvelle approche d'analyse de la contribution b) un modèle logique actualisé, aligné sur les indicateurs clés de performance (KPI), incluant des mesures des effets — et, lorsque possible, des résultats — spécifiques au soutien du GFF ; c) une approche de mesure mieux adaptée à la capacité du GFF de répondre à la diversité des contextes nationaux.	Résultats et apprentissage	À définir dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ici à fin 2025, et à mettre en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.

Recommandation 8	8. Apprentissage et renforcement de capacités : recentrer les activités de capitalisation des connaissances sur l’expérience des pays, privilégier le mentorat sur le terrain, et réduire la tenue d’ateliers externes avec les parties prenantes. • Élaborer une approche plus ciblée et stratégique de l’agenda d’apprentissage du GFF, en mettant l’accent sur la production de données probantes sur les trajectoires de changement, et leur traduction en réformes politiques et en actions concrètes. Cela implique une évaluation systématique des expériences passées, pour identifier ce qui fonctionne ou non, et pourquoi, tout en renforçant les apprentissages croisés entre pays. • Réduire la priorité accordée à l’élaboration de supports pédagogiques et à la formation des dirigeants nationaux, compte tenu de la faible valeur ajoutée mesurable de ces activités, des ressources limitées du GFF et du risque de duplication avec les initiatives similaires d’autres partenaires. • L’équipe en charge de l’apprentissage devrait plutôt collaborer avec les agents de liaison (LO) et les consultants nationaux de long terme pour capitaliser et ancrer les savoirs et compétences acquis par les équipes gouvernementales et de la société civile dans le cadre du programme de leadership national. • Réaliser une évaluation de la valeur ajoutée et des effets des investissements dans le renforcement des capacités des OSC avant de mobiliser de nouvelles ressources, en veillant à ce que les investissements futurs reposent sur des éléments probants et soient alignés sur les priorités stratégiques. • Améliorer la transparence et la redevabilité du GFF en publiant des rapports plus détaillés sur ses activités dans chaque pays partenaire, alignés par exemple sur un plan de travail annuel, incluant des informations sur les investissements réalisés, les activités de plaidoyer menées et leurs effets, ainsi que les résultats obtenus.	
Réponse du Secrétariat	Accord de principe. Les domaines d'action spécifiques du programme d'apprentissage du GFF seront déterminés dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie.	
Actions prévues	Équipe principale	Achèvement prévu
Dans le cadre de la prochaine stratégie, renforcer l’orientation de la fonction de capitalisation des connaissances et des activités de recherche opérationnelle du GFF vers la production de données probantes et l’apprentissage au sein des pays partenaires du GFF, afin de mieux comprendre les trajectoires de changement permettant d’améliorer les résultats en matière de SRMNEA-N.	Résultats et apprentissages	L’approche stratégique doit être définie dans le cadre de la nouvelle stratégie d’ici à fin 2025 et mise en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.

Réaliser une évaluation du soutien du GFF aux activités d'apprentissage sur les thématiques prioritaires durant la période stratégique en cours, afin d'éclairer l'approche en matière d'apprentissage qui sera adoptée dans le cadre de la prochaine stratégie.	Résultats et apprentissage, en étroite coordination avec les points focaux techniques pour les sujets thématiques prioritaires	Juin 2026
Le groupe de travail actuel sur les OSC continuera à fournir des orientations tout au long de l'élaboration du prochain modèle d'engagement des OSC. Des rapports trimestriels seront également produits afin de s'assurer que les résultats et les enseignements tirés soient identifiés et pris en compte en temps utile, avec des ajustements apportés si nécessaire. Une évaluation de cette phase approuvée de financement des OSC sera réalisée afin d'éclairer les modalités d'engagement ultérieures.	Relations extérieures + Résultats et apprentissage	L'approche stratégique doit être définie dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ici à la fin de 2025 et mise en œuvre au cours de la période stratégique 2026-2030.
Finaliser, en concertation avec le TFC, le plan de reporting sur les activités du GFF dans chaque pays partenaire dans le cadre de la prochaine période stratégique.	Opérations pays + Relations extérieures + Résultats et apprentissage	D'ici à fin 2025